

Initiation au débat

Descriptif rapide :

L'initiation au débat crée un espace d'expression et de réflexion. Il peut participer à la remise en question de nos idées reçues.

Durée : jusqu'à 60 minutes environ

Taille du groupe : entre 8 et 20 personnes (préférer un petit groupe au début)

Objectifs :

- Initier les participants à la pratique du débat et à l'exercice de la citoyenneté.
- Favoriser l'échange et l'argumentation, susciter la réflexion sur des thèmes particuliers.
- Prendre la parole en public.
- Prendre conscience de la pluralité des opinions.
- Écouter et respecter les autres.
- Participer collectivement à la construction d'une réflexion.

Déroulement :

1. Faire asseoir le groupe en cercle de manière à ce que tout le monde se voie et se trouve au même niveau.

2. Désigner un président de séance chargé :

- d'écrire le sujet au tableau et de le rappeler au besoin pendant l'atelier ;
- d'annoncer les règles de fonctionnement (cf ci-dessous) en début de séance et de les faire respecter ;
- de distribuer la parole ;
- de relancer la discussion en posant des questions si personne ne parle ;
- de faire préciser ou reformuler certaines idées en cas d'incompréhension ;
- de rester neutre et de ne pas prendre parti ;
- de gérer le temps.

3. Les règles de fonctionnement à rappeler systématiquement :

- Un débat est une discussion autour d'un sujet avec des personnes dont les opinions peuvent être différentes : on n'est pas obligé d'avoir le même avis ni au début, ni à la fin.
- Les participants ne peuvent prendre la parole que lorsque le président de séance leur en donne l'autorisation (ou qu'ils ont dans les mains le bâton de parole).
- Pas de discussion en dehors des échanges communs.
- Pas de moquerie ni de jugement.
- Les arguments qui sont avancés n'engagent que la personne qui s'exprime : il faut donc utiliser le « JE ».

Retrouvez toutes nos fiches : <http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS>

Les fiches pratiques d'Envie scolaire

Variantes possibles :

→ Le support introductif

L'animateur a déjà ciblé et annoncé le thème du débat et propose pour l'introduire de s'appuyer sur un média (un court métrage, un article de journal, un conte, un enregistrement sonore ...).

→ Le bâton de parole

C'est un outil utilisé pour réguler la parole au sein d'un groupe. Celui ou celle qui le tient en main est le seul à pouvoir parler tandis que les autres lui accordent leur attention. Une fois qu'il estime avoir fini de parler il le rend au président de séance ou le transmet à celui qui souhaite s'exprimer.

→ La répartition de l'animation

Lorsque le groupe s'initie, il est possible d'envisager de répartir la charge du président de séance. Un autre participant peut par exemple se charger de la gestion du temps, ou de la distribution de la parole.

→ Les observateurs de séance

Dans la cadre d'une initiation, l'animateur peut proposer de mettre en place un « observatoire » du débat. Deux ou trois élèves volontaires restent à l'extérieur du cercle de parole et observent le déroulement de l'atelier. Sans intervenir, ils feront attention aux arguments, au déroulement de l'atelier, au rôle du président de séance, aux modes de prise de parole, à la tonalité générale... A la fin de l'atelier, ils restituent leurs observations à l'ensemble du groupe.

→ La boîte à idée :

Les élèves y suggèrent des sujets dont ils souhaiteraient débattre. Les propositions ne sont pas obligatoirement signées, mais lorsque c'est le cas et que le groupe est suffisamment initié, on peut proposer à l'auteur de présider la séance.

Points de vigilance pour l'animateur :

- Poser le cadre de travail au départ : respect de l'autre et des consignes, absence de jugement, bienveillance, écoute mutuelle, distribution de la parole.
- Veiller à répartir la parole pour éviter que quelques personnalités ne monopolisent le débat et à donner la priorité à des gens volontaires qui se sont peu exprimés.
- Lorsque le groupe n'arrive pas à respecter les consignes de départ (prises de paroles intempestives, messes basses...) et ceux malgré plusieurs tentatives de régulation du président de séance, ce dernier ne doit surtout pas hésiter à interrompre l'atelier, en expliquant au groupe qu'il n'est pas encore prêt ou que les dispositions ne sont à priori pas réunies. On propose alors au groupe de réitérer l'expérience un peu plus tard.

Retrouvez toutes nos fiches : <http://enviescolaire.fr/wakka.php?wiki=RessourceS>